

Papeete, le 15 novembre 2023

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Mardi 14 novembre 2023 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°25/2023** Adoptant le Budget Supplémentaire 2023 ;
- **Délibération n°26/2023** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°015-2019 relatif à la Fourniture et maintenance d'une Presse à carcasses
- **Délibération n°27/2023** Relative au marché de travaux de réalisation d'une déchetterie dans la vallée de la Punaruu
- **Délibération n°28/2023** Attribuant le marché pour des prestations de conseils, de création, de conception de supports de communication médias et hors médias pour le Syndicat FENUA MA
- **Délibération n°29/2023** Actant la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- **Délibération n°30/2023** Actant la grille tarifaire de traitement des déchets applicable au 01/07/2023
- **Délibération n°31/2023** Portant création de 20 emplois d'Agents Contractuels de droit public pour le remplacement des agents absents et pour faire face à des besoins saisonniers ou occasionnels durant l'année 2024
- **Délibération n°32/2023** Portant création d'un poste de manœuvre pour transformer un poste de CDI de droit privé de manœuvre en un poste équivalent dans la fonction publique communale

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

Monsieur Benoit LAYRE

